

Indicateurs de la formation doctorale

Les écoles doctorales



Ecole doctorale n°206
Ecole doctorale de chimie (chimie, procédés, environnement)

Document de travail
Avril 2010 - Version 1.0

Ce document est édité par le
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle
Direction générale pour la recherche et l'innovation
Sous direction – Systèmes d'information et études statistiques
Département des outils d'aide au pilotage
61-65 rue Dutot
75015 Paris

Contact :

indicateurs.ed@education.gouv.fr

Pour citer ce document : MESR - DGESIP/DGRI - SIES, Indicateurs de la formation doctorale – Les écoles doctorales – Ecole doctorale n°206 – Avril 2010

Les indicateurs de la formation doctorale

Ce document est la première édition des indicateurs de la formation doctorale. Il s'appuie sur les données remontées au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Il vise à fournir une photographie des écoles doctorales et propose une mise en perspective par rapport à ses semblables (par regroupement disciplinaire).

Pour chacune des 289 écoles doctorales accréditées en 2008, un fascicule détaille en 5 chapitres :

- les caractéristiques de l'école doctorale : présentation générale de l'école doctorale et de sa composition ;
- sa population : caractérisation de la population de doctorants par regroupement disciplinaire et par sexe ;
- l'attractivité-mobilité : informations sur l'origine du diplôme des doctorants lors de leur inscription, sur le nombre de cotutelles internationales de thèse et sur la nationalité des docteurs permettant de situer l'école doctorale sur les plans de l'attractivité et de la mobilité;
- les financements des doctorants inscrits en première année;
- les soutenance de thèse et les poursuites en post-doctorat : durées de thèse constatées et part des docteurs recrutés en contrat post-doctoral, informations permettant de dépeindre la situation des doctorants en fin de thèse.

En fin de document est précisée la composition du regroupement disciplinaire de l'école doctorale établi à partir des disciplines rattachées à l'école doctorale dans le dossier contractuel.

Composition des agrégats présents dans ce document

Cette édition a été réalisée à partir de l'enquête "Ecoles doctorales" de février 2009 qui décrit la population des doctorants de la rentrée universitaire 2008-2009 et des docteurs de l'année universitaire 2007-2008.

Le périmètre d'édition de ce document est celui des 289 écoles doctorales actives (en cours de contrat) en 2008. Les données concernant les docteurs 2007-2008 déclarés sur les écoles doctorales en fin de contrat en décembre 2007 ont cependant été intégrées. Les 289 écoles doctorales ont répondu à l'enquête ; seule une dizaine d'écoles doctorales n'ont pas renseigné toutes les parties de celle-ci.

Les écoles doctorales 495 à 513 sont des écoles doctorales nouvellement accréditées en 2008, c'est pourquoi elles ne sont pas renseignées en ce qui concerne la partie "diplômés".

59 écoles doctorales appartiennent au groupe disciplinaire de l'école doctorale de chimie (chimie, procédés, environnement) ; la liste détaillée est disponible en annexe.

Important : Notes de lecture

Les effectifs de référence

Par souci de précision, deux totaux sont affichés dans les différents tableaux traitant des effectifs de doctorants et docteurs par discipline. Le « total de référence » correspond au total général déclaré dans l'enquête des écoles doctorales et servant de référence pour la récolte des autres informations (Origine des doctorants, types de financement de thèse, cotutelles internationales, durée de thèse, nationalité des docteurs et poursuites en post-doctorat). Le « total déclaré dans les structures d'accueil » correspond quant à lui à la déclinaison des effectifs de doctorants et docteurs par structure d'accueil contractualisée ou non par le MESR, déclinaison permettant d'obtenir la répartition disciplinaire. Le décalage entre les deux totaux provient d'incohérences résiduelles dans les déclarations des écoles doctorales entre les différentes parties du questionnaire. Ce cas reste toutefois marginal car il ne concerne que 6 écoles doctorales.

Sommaire

1 Caractéristiques de l'école doctorale	5
1.1 Identité	6
1.2 Structures de recherche rattachées	7
2 Population	9
2.1 Population par discipline	10
2.2 Population par sexe	12
3 Attractivité - Mobilité	15
3.1 Provenance des doctorants	16
3.2 Type du dernier diplôme obtenu	18
3.3 Cotutelles internationales de thèse	19
3.4 Nationalité des docteurs	19
4 Financement	21
4.1 Taux de financement des thèses	22
4.2 Types de financement	22
4.3 Allocations de recherche du MESR	25
5 Soutenances de thèse et poursuite en post-doctorat	27
5.1 Doctorats obtenus par discipline	28
5.2 Durée des thèses	29
5.3 Poursuites en post-doctorat	30
Table des tableaux	32
Table des graphiques	32
Agrégats	33
Nomenclature disciplinaire utilisée	34
Sigles des établissements et organismes	34
Sources	37

Caractéristiques de l'école doctorale

1.1.1	Fiche d'identité	p.6
1.1.2	Champ disciplinaire	p.6
1.1.3	Etablissements rattachés	p.7
1.2.1	Structures de recherche accueillant des doctorants	p.7

1.1 Identité

Accréditation

Les écoles doctorales sont accréditées par le MESR pour une certaine durée essentiellement dans le cadre des contrats quadriennaux. A l'issue de la durée du contrat, elles sont évaluées par l'AERES et peuvent alors être reconduites. L'année de dernière accréditation est la dernière année à laquelle l'école doctorale a été accréditée, comprenant l'année 2009 pour les écoles doctorales en fin de contrat en décembre 2008 (vague B) et ayant été reconduites.

Champ disciplinaire

La détermination du champ disciplinaire de l'école doctorale est basée sur les disciplines scientifiques principales et secondaires déclarées dans le dossier d'accréditation de l'école doctorale. La nomenclature des regroupements disciplinaires est jointe en annexe.

Etablissements rattachés

Etablissement support : Chaque école doctorale est rattachée à une université ou à un établissement support habilité à délivrer le doctorat pour le champ disciplinaire de l'école doctorale. D'autres établissements peuvent y être co-accrédités ou associés. L'établissement support assure en plus la coordination du dossier d'accréditation et la gestion administrative de l'école doctorale.

Etablissement co-accrédité : La co-accréditation autorise chaque établissement concerné à délivrer seul le doctorat.

Etablissement associé : L'établissement associé ne peut délivrer le doctorat que conjointement avec l'établissement accrédité (ou l'un des établissements co-accrédités).

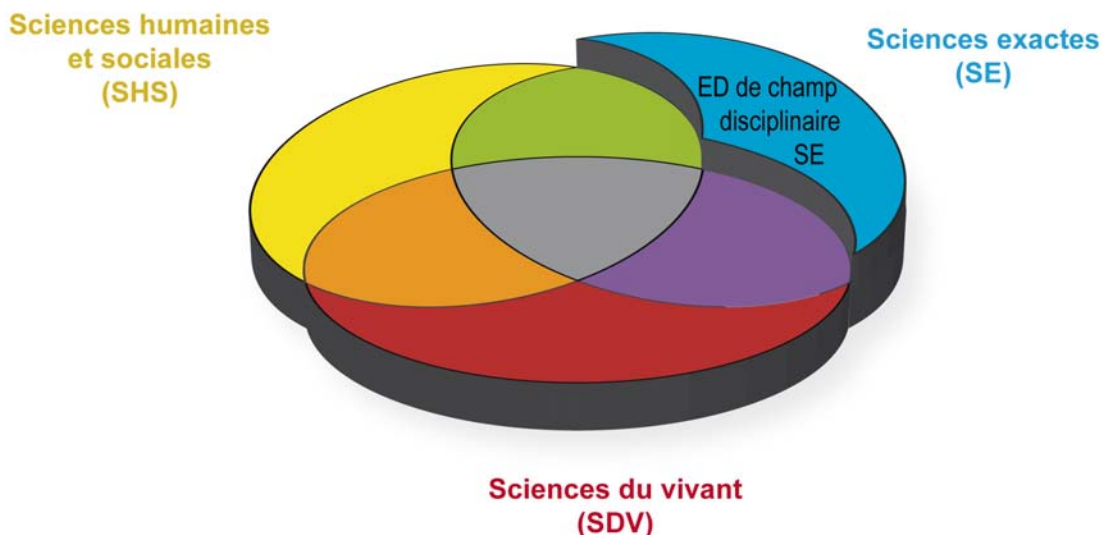
1.1.1 : Fiche d'identité

Numéro de l'école doctorale	206
Libellé	Ecole doctorale de chimie (chimie, procédés, environnement)
Année de création	1995
Site web	http://sakura.cpe.fr/ED206/
Année de la dernière accréditation	2007
Durée de la dernière accréditation	4 ans
Académie de l'établissement support	Lyon
Région de l'établissement support	Rhône-Alpes

Source : MESR - DGESIP/DGRI - SIES - SIREDO - Annuaire des écoles doctorales et des unités de recherche

1.1.2 : Champ disciplinaire

Cette école doctorale est une école doctorale de champ disciplinaire Sciences exactes



Source : MESR - DGESIP/DGRI - SIES - SIREDO - Annuaire des écoles doctorales et des unités de recherche

1.1.3 : Etablissements rattachés

Etablissement support	Université Lyon 1 - Claude Bernard
Etablissement(s) co-accrédité(s)	École Normale Supérieure de Lyon (sciences) - ENS Lyon Institut National des Sciences Appliquées de Lyon - INSA Lyon
Etablissement(s) associé(s)	Aucun

Source : MESR - DGESIP/DGRI - SIES - SIREDO - Annuaire des écoles doctorales et des unités de recherche

1.2 Structures de recherche rattachées

Structures d'accueil des doctorants

Les structures d'accueil correspondent ici aux structures de recherche dans lesquelles des doctorants ont été déclarés par les écoles doctorales pour l'année universitaire 2008-2009 dans le cadre de l'enquête "écoles doctorales".

Des appellations différentes peuvent exister pour une même structure de recherche, dans ce cas les différents labels sont spécifiés dans la partie "Etablissements ou organismes partenaires".

1.2.1 : Structures de recherche accueillant des doctorants

Identification de la structure de recherche	Etablissements ou organismes partenaires	Nombre de doctorants recensés dans la structure durant l'année universitaire 2008-2009
Institut de recherches sur la catalyse et l'environnement de Lyon - IRCELYON 200711921G (UMR 5256)	INRP Université Lyon 1	79
Institut de chimie et biochimie moléculaires et supramoléculaires 200711911W (UMR 5246)	INRP INSA Lyon Université Lyon 1	45
Sciences analytiques 200311852Z (UMR 5180)	CEA INRP Université Lyon 1	38
Chimie, catalyse, polymères et procédés - C2P2 200711928P (UMR 5265)	INRP Université Lyon 1	35
Laboratoire de chimie 200311854B (UMR 5182)	ENS Lyon (sciences) INRP	32
Laboratoire d'automatique et de génie des procédés - LAGEP 199911703E (UMR 5007)	INRP Université Lyon 1	20
Laboratoire des multimatériaux et interfaces 199512045U (UMR 5615)	INRP Université Lyon 1	15
Laboratoire de génie civil et ingénierie environnementale - LGCIE 200715370F (EA 4126)	INRP INSA Lyon Université Lyon 1	14
Hydrazines et procédés 200311851Y (UMR 5179)	INRP Université Lyon 1	7
Laboratoire de génie des procédés catalytiques - UMR 2214	CNRS	7
Laboratoire de physico-chimie des matériaux luminescents 199512049Y (UMR 5620)	INRP Université Lyon 1	6
Laboratoire des sciences et de l'environnement	ENTPE	5
Service central d'analyse - USR 59	CNRS	3
Laboratoire indéterminé	IFP	4
Laboratoire indéterminé		NC

Source : MESR - DGESIP/DGRI - SIES - SIREDO - Enquête "Ecoles doctorales" - Répertoire des structures de recherche

Remarque: Il existe une incohérence entre les effectifs de référence de l'école doctorale et les effectifs déclarés par structure d'accueil, ces derniers étant plus nombreux. Se reporter à la note de lecture en page 3.

Tableau 2.1.1	Effectifs de doctorants par discipline	p.10
Tableau 2.1.2	Répartition des effectifs de doctorants de première année par discipline	p.11
Tableau 2.1.3	Répartition des effectifs de doctorants par discipline	p.11
Graphique 2.1.4	Répartition des effectifs de doctorants par discipline	p.12
Tableau 2.2.1	Effectifs de doctorants par sexe	p.12
Graphique 2.2.2	Répartition par sexe des doctorants	p.13

2.1 Population par discipline

Répartition disciplinaire

La discipline prise en compte dans la répartition est la discipline principale de la structure d'accueil du doctorant. Se référer à la note de lecture en page 3 concernant les effectifs de référence.

Tableau 2.1.1 : Effectifs de doctorants par discipline

Inscriptions en première année	ED n°206		ED de champ disciplinaire Sciences exactes		Toutes ED		
	2008-09	Évol.	2008-09	Évol.	2008-09	Évol.	
Total de référence	-	-	91	-	3 762	-	18 509
Total déclaré dans les structures	-	-	92	-	3 763	-	18 519
Sciences exactes	-	-	92	-	3 641	-	6 333
Mathématiques et leurs interactions	-	-	-	-	360	-	523
Sciences et technologies de l'information et de la communication	-	-	-	-	1 319	-	1 954
Sciences pour l'ingénieur	-	-	14	-	666	-	1 396
Physique	-	-	1	-	429	-	675
Chimie	-	-	76	-	658	-	1 191
Sciences de la terre et de l'univers, espace	-	-	1	-	209	-	594
Sciences du vivant	-	-	-	-	23	-	2 842
Biologie, médecine et santé	-	-	-	-	19	-	2 087
Sciences agronomiques et écologiques	-	-	-	-	4	-	755
Sciences humaines et sociales	-	-	-	-	5	-	8 805
Sciences humaines et humanités	-	-	-	-	3	-	5 011
Sciences de la société	-	-	-	-	2	-	3 794
Discipline indéterminée	-	-	NC	-	93	-	529

Total inscriptions	ED n°206		ED de champ disciplinaire Sciences exactes		Toutes ED		
	2008-09	Évol.	2008-09	Évol.	2008-09	Évol.	
Total de référence	-	-	301	-	14 469	-	80 444
Total déclaré dans les structures	-	-	310	-	14 480	-	80 464
Sciences exactes	-	-	310	-	14 023	-	24 230
Mathématiques et leurs interactions	-	-	-	-	1 417	-	1 964
Sciences et technologies de l'information et de la communication	-	-	-	-	5 260	-	7 701
Sciences pour l'ingénieur	-	-	38	-	2 499	-	5 236
Physique	-	-	6	-	1 575	-	2 476
Chimie	-	-	261	-	2 477	-	4 476
Sciences de la terre et de l'univers, espace	-	-	5	-	795	-	2 377
Sciences du vivant	-	-	-	-	117	-	11 509
Biologie, médecine et santé	-	-	-	-	89	-	8 700
Sciences agronomiques et écologiques	-	-	-	-	28	-	2 809
Sciences humaines et sociales	-	-	-	-	24	-	42 908
Sciences humaines et humanités	-	-	-	-	16	-	24 783
Sciences de la société	-	-	-	-	8	-	18 125
Discipline indéterminée	-	-	NC	-	305	-	1 797

Source : MESR - DGESIP/DGRI - SIES - SIREDO - Enquête "Ecoles doctorales"

Remarque: Il existe une incohérence entre les effectifs de référence de l'école doctorale et les effectifs déclarés par structure d'accueil, ces derniers étant plus nombreux. Se reporter à la note de lecture en page 3.

Tableau 2.1.2 : Répartition des effectifs de doctorants de première année par discipline

	ED n°206		ED de champ disciplinaire		Sciences exactes		Toutes ED		
	2008-09	Évol.	2008-09	Évol.	2008-09	Évol.	2008-09	Évol.	
Total déclaré dans les structures	-	-	100,0%	-	-	100,0%	-	-	100,0%
Sciences exactes	-	-	100,0%	-	-	96,8%	-	-	34,2%
Mathématiques et leurs interactions	-	-	-	-	-	9,6%	-	-	2,8%
Sciences et technologies de l'information et de la communication	-	-	-	-	-	35,1%	-	-	10,6%
Sciences pour l'ingénieur	-	-	15,2%	-	-	17,7%	-	-	7,5%
Physique	-	-	1,1%	-	-	11,4%	-	-	3,6%
Chimie	-	-	82,6%	-	-	17,5%	-	-	6,4%
Sciences de la terre et de l'univers, espace	-	-	1,1%	-	-	5,6%	-	-	3,2%
Sciences du vivant	-	-	-	-	-	0,6%	-	-	15,3%
Biologie, médecine et santé	-	-	-	-	-	0,5%	-	-	11,3%
Sciences agronomiques et écologiques	-	-	-	-	-	0,1%	-	-	4,1%
Sciences humaines et sociales	-	-	-	-	-	0,1%	-	-	47,5%
Sciences humaines et humanités	-	-	-	-	-	0,1%	-	-	27,1%
Sciences de la société	-	-	-	-	-	0,1%	-	-	20,5%
Discipline indéterminée	-	-	-	-	-	2,5%	-	-	2,9%
Effectifs de référence	-	-	92	-	-	3 763	-	-	18 519

Source : MESR - DGESIP/DGRI - SIES - SIREDO - Enquête "Ecoles doctorales"

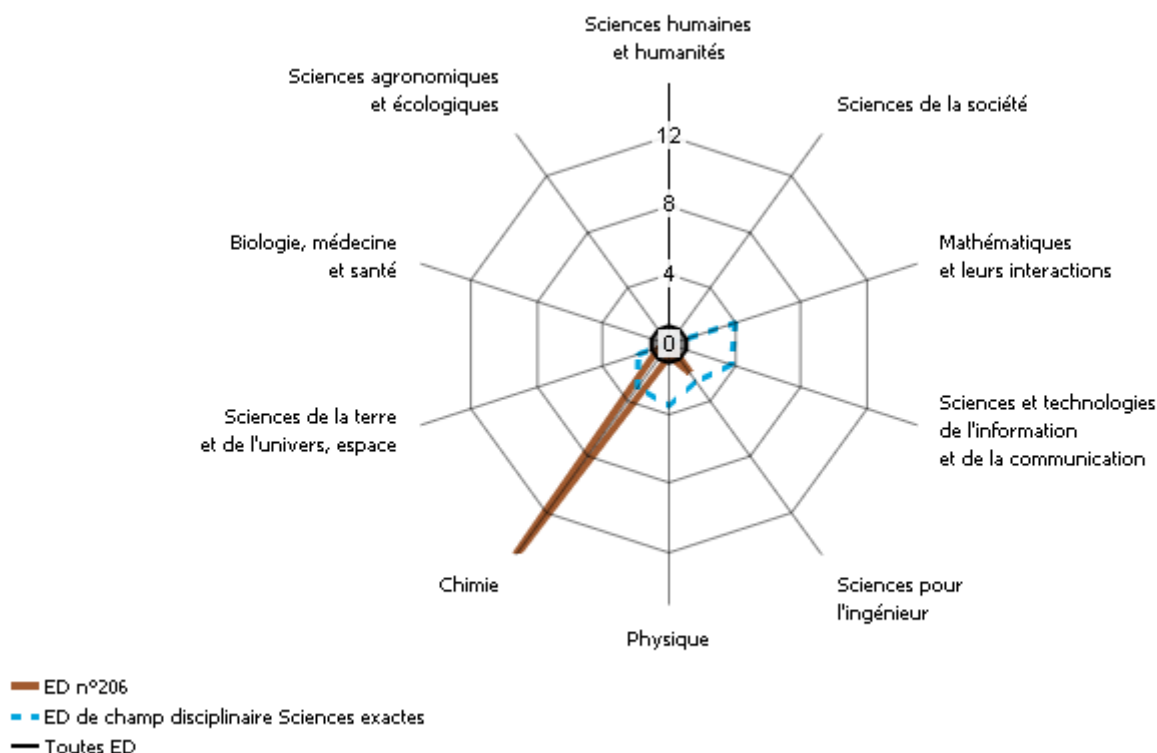
Tableau 2.1.3 : Répartition des effectifs de doctorants par discipline

	ED n°206		ED de champ disciplinaire		Sciences exactes		Toutes ED		
	2008-09	Évol.	2008-09	Évol.	2008-09	Évol.	2008-09	Évol.	
Total déclaré dans les structures	-	-	100,0%	-	-	100,0%	-	-	100,0%
Sciences exactes	-	-	100,0%	-	-	96,8%	-	-	30,1%
Mathématiques et leurs interactions	-	-	-	-	-	9,8%	-	-	2,4%
Sciences et technologies de l'information et de la communication	-	-	-	-	-	36,3%	-	-	9,6%
Sciences pour l'ingénieur	-	-	12,3%	-	-	17,3%	-	-	6,5%
Physique	-	-	1,9%	-	-	10,9%	-	-	3,1%
Chimie	-	-	84,2%	-	-	17,1%	-	-	5,6%
Sciences de la terre et de l'univers, espace	-	-	1,6%	-	-	5,5%	-	-	3,0%
Sciences du vivant	-	-	-	-	-	0,8%	-	-	14,3%
Biologie, médecine et santé	-	-	-	-	-	0,6%	-	-	10,8%
Sciences agronomiques et écologiques	-	-	-	-	-	0,2%	-	-	3,5%
Sciences humaines et sociales	-	-	-	-	-	0,2%	-	-	53,3%
Sciences humaines et humanités	-	-	-	-	-	0,1%	-	-	30,8%
Sciences de la société	-	-	-	-	-	0,1%	-	-	22,5%
Discipline indéterminée	-	-	-	-	-	2,1%	-	-	2,2%
Effectifs de référence	-	-	310	-	-	14 480	-	-	80 464

Source : MESR - DGESIP/DGRI - SIES - SIREDO - Enquête "Ecoles doctorales"

Graphique 2.1.4 : Répartition des effectifs de doctorants par discipline

Les indices de spécialisation sont centrés autour de 1 ; Un indice de spécialisation supérieur (respectivement inférieur) à 1 indique une spécialisation (respectivement sous-spécialisation) supérieure (respectivement inférieure) à la moyenne nationale dans la discipline considérée.



Source : MESR - DGEIP/DGRI - SIES - SIREDO - Enquête "Ecoles doctorales"

2.2 Population par sexe

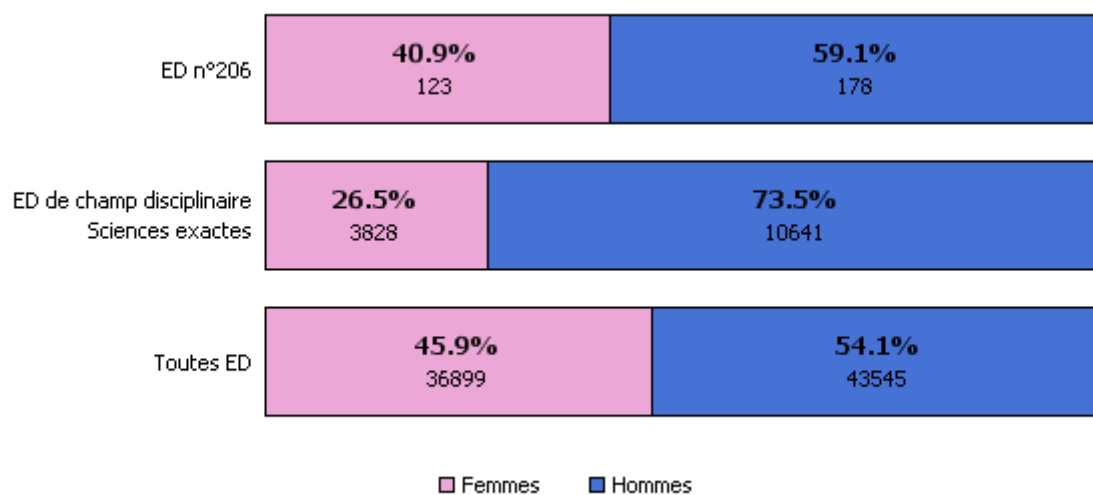
Tableau 2.2.1 : Effectifs de doctorants par sexe

Inscriptions en première année	ED n°206				ED de champ disciplinaire Sciences exactes				Toutes ED			
	-	-	2008-09	Évol.	-	-	2008-09	Évol.	-	-	2008-09	Évol.
Total	-	-	91		-	-	3 762		-	-	18 509	
Femmes	-	-	29		-	-	1 008		-	-	8 386	
Hommes	-	-	62		-	-	2 754		-	-	10 123	
Part de femmes	-	-	31,9%		-	-	26,8%		-	-	45,3%	

Total inscriptions	ED n°206				ED de champ disciplinaire Sciences exactes				Toutes ED			
	-	-	2008-09	Évol.	-	-	2008-09	Évol.	-	-	2008-09	Évol.
Total	-	-	301		-	-	14 469		-	-	80 444	
Femmes	-	-	123		-	-	3 828		-	-	36 899	
Hommes	-	-	178		-	-	10 641		-	-	43 545	
Part de femmes	-	-	40,9%		-	-	26,5%		-	-	45,9%	

Source : MESR - DGEIP/DGRI - SIES - SIREDO - Enquête "Ecoles doctorales"

Graphique 2.2.2 : Répartition par sexe des doctorants



Source : MESR - DGESIP/DGRI - SIES - SIREDO - Enquête "Ecoles doctorales"

Tableau 3.1.1	Doctorants en première année selon l'origine géographique du diplôme à l'inscription	p.16
Tableau 3.1.2	Répartition des doctorants de première année selon l'origine géographique du diplôme à l'inscription	p.17
Graphique 3.1.3	Répartition des doctorants de première année selon l'origine géographique du diplôme à l'inscription	p.17
Tableau 3.2.1	Doctorants en première année selon le type de diplôme à l'inscription	p.18
Tableau 3.2.2	Répartition des doctorants de première année selon le type de diplôme à l'inscription	p.18
Tableau 3.3.1	Doctorants de première année effectuant leur thèse en cotutelle internationale selon la zone géographique du pays partenaire	p.19
Tableau 3.4.1	Effectifs de docteurs par nationalité	p.19
Tableau 3.4.2	Répartition des docteurs par nationalité	p.20
Graphique 3.4.3	Répartition des docteurs par nationalité	p.20

3.1 Provenance des doctorants

Les regroupements de pays

Union européenne (UE27)

Les pays membres de l'Union européenne sont au nombre de 27 : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, République Tchèque

Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE)

Les pays membres de l'OCDE sont les suivants : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Corée, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Japon, Luxembourg, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède, Suisse, République Tchèque, Turquie

Pays signataires du processus de Bologne

Les pays signataires du processus de Bologne sont les suivants : Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine, Malte, Moldavie, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie, Ukraine, Vatican

Tableau 3.1.1 : Doctorants en première année selon l'origine géographique du diplôme à l'inscription

	ED n°206		ED de champ disciplinaire		Sciences exactes		Toutes ED	
	-	-	2008-09	Évol.	2008-09	Évol.	2008-09	Évol.
Total	-	-	91		3 762		18 509	
France	-	-	69		2 925		15 378	
Même établissement que celui d'inscription en thèse	-	-	49		1 571		9 700	
Autre établissement mais dans la même académie que celle d'inscription en thèse	-	-	5		365		1 360	
Autre académie que celle d'inscription en thèse	-	-	15		989		4 318	
Etranger	-	-	22		824		2 866	
Europe	-	-	5		276		946	
Afrique	-	-	4		184		722	
Asie	-	-	10		270		782	
Amérique	-	-	3		92		408	
Océanie	-	-	-		2		8	
Dont pays membres de l'UE 27	-	-	3		216		785	
Dont pays signataires des accords de Bologne	-	-	6		287		973	
Dont pays membres de l'OCDE	-	-	4		251		997	
Non renseignée	-	-	-		13		265	

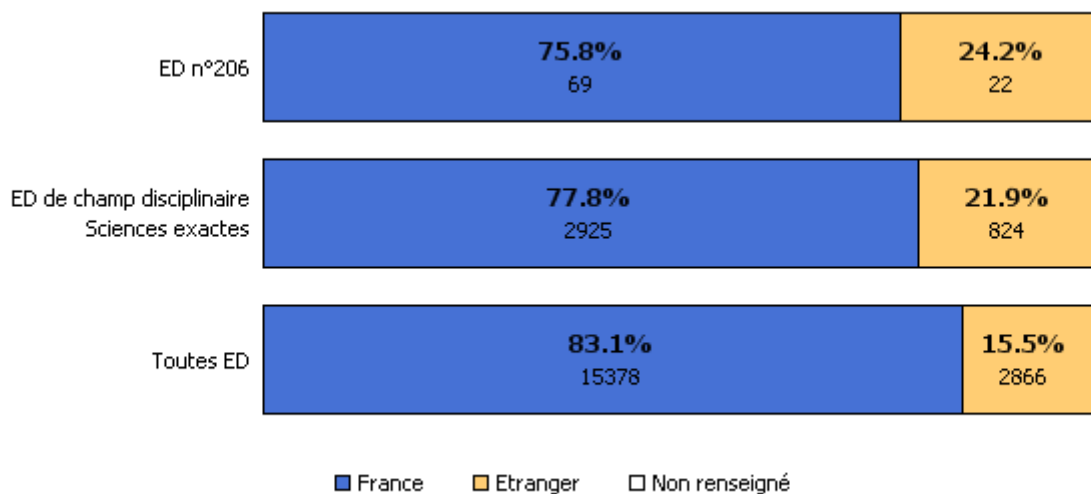
Source : MESR - DGEIP/DGRI - SIES - SIREDO - Enquête "Ecoles doctorales"

Tableau 3.1.2 : Répartition des doctorants de première année selon l'origine géographique du diplôme à l'inscription

	ED n°206		ED de champ disciplinaire Sciences exactes		Toutes ED			
	2008-09	Évol.	2008-09	Évol.	2008-09	Évol.		
Total	-	-	100,0%	-	100,0%	-	-	100,0%
France	-	-	75,8%	-	77,8%	-	-	83,1%
Même établissement que celui d'inscription en thèse	-	-	53,8%	-	41,8%	-	-	52,4%
Autre établissement mais dans la même académie que celle d'inscription en thèse	-	-	5,5%	-	9,7%	-	-	7,3%
Autre académie que celle d'inscription en thèse	-	-	16,5%	-	26,3%	-	-	23,3%
Etranger	-	-	24,2%	-	21,9%	-	-	15,5%
Europe	-	-	5,5%	-	7,3%	-	-	5,1%
Afrique	-	-	4,4%	-	4,9%	-	-	3,9%
Asie	-	-	11,0%	-	7,2%	-	-	4,2%
Amérique	-	-	3,3%	-	2,4%	-	-	2,2%
Océanie	-	-	-	-	0,1%	-	-	0,0%
Dont pays membres de l'UE 27	-	-	3,3%	-	5,7%	-	-	4,2%
Dont pays signataires des accords de Bologne	-	-	6,6%	-	7,6%	-	-	5,3%
Dont pays membres de l'OCDE	-	-	4,4%	-	6,7%	-	-	5,4%
Non renseignée	-	-	-	-	0,3%	-	-	1,4%
Effectifs de référence	-	-	91	-	3 762	-	-	18 513

Source : MESR - DGESIP/DGRI - SIES - SIREDO - Enquête "Ecoles doctorales"

Graphique 3.1.3 : Répartition des doctorants de première année selon l'origine géographique du diplôme à l'inscription



Source : MESR - DGESIP/DGRI - SIES - SIREDO - Enquête "Ecoles doctorales"

3.2 Type du dernier diplôme obtenu

Tableau 3.2.1 : Doctorants en première année selon le type de diplôme à l'inscription

	ED n°206		ED de champ disciplinaire Sciences exactes		Toutes ED		
	2008-09	Évol.	2008-09	Évol.	2008-09	Évol.	
Total	-	-	91	-	3 762	-	18 509
Diplôme obtenu en France	-	-	69	-	2 925	-	15 378
Grade de Master	-	-	68	-	2 867	-	14 937
Diplôme de Master	-	-	68	-	2 554	-	13 351
Diplôme conférant le titre d'ingénieur	-	-	-	-	286	-	664
Diplôme d'études approfondies	-	-	-	-	27	-	922
Equivalence	-	-	1	-	58	-	441
Diplôme obtenu à l'étranger	-	-	22	-	824	-	2 866
Diplôme de Master	-	-	-	-	319	-	986
Diplôme équivalent master	-	-	22	-	349	-	1 219
Autre diplôme	-	-	-	-	156	-	661
Non renseigné	-	-	-	-	13	-	265

Source : MESR - DGESIP/DGRI - SIES - SIREDO - Enquête "Ecoles doctorales"

Tableau 3.2.2 : Répartition des doctorants de première année selon le type de diplôme à l'inscription

	ED n°206		ED de champ disciplinaire Sciences exactes		Toutes ED		
	2008-09	Évol.	2008-09	Évol.	2008-09	Évol.	
Total	-	-	100,0%	-	100,0%	-	100,0%
Diplôme obtenu en France	-	-	75,8%	-	77,8%	-	83,1%
Grade de Master	-	-	74,7%	-	76,2%	-	80,7%
Diplôme de Master	-	-	74,7%	-	67,9%	-	72,1%
Diplôme conférant le titre d'ingénieur	-	-	-	-	7,6%	-	3,6%
Diplôme d'études approfondies	-	-	-	-	0,7%	-	5,0%
Equivalence	-	-	1,1%	-	1,5%	-	2,4%
Diplôme obtenu à l'étranger	-	-	24,2%	-	21,9%	-	15,5%
Diplôme de Master	-	-	-	-	8,5%	-	5,3%
Diplôme équivalent master	-	-	24,2%	-	9,3%	-	6,6%
Autre diplôme	-	-	-	-	4,1%	-	3,6%
Non renseigné	-	-	-	-	0,3%	-	1,4%
Effectifs de référence	-	-	91	-	3 762	-	18 513

Source : MESR - DGESIP/DGRI - SIES - SIREDO - Enquête "Ecoles doctorales"

3.3 Cotutelles internationales de thèse

Tableau 3.3.1 : Doctorants de première année effectuant leur thèse en cotutelle internationale selon la zone géographique du pays partenaire

	ED n°206		ED de champ disciplinaire Sciences exactes				Toutes ED		
	2008-09	Évol.	2008-09	Évol.	2008-09	Évol.	2008-09	Évol.	
Total de doctorants en première année	-	-	91	-	-	3 762	-	-	18 509
Total de cotutelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Europe	-	-	2	-	-	97	-	-	528
Afrique	-	-	2	-	-	102	-	-	384
Asie	-	-	6	-	-	69	-	-	201
Amérique	-	-	-	-	-	43	-	-	196
Océanie	-	-	-	-	-	4	-	-	19
Dont pays membres de l'UE 27	-	-	2	-	-	74	-	-	455
Dont pays signataires des accords de Bologne	-	-	3	-	-	103	-	-	544
Dont pays membres de l'OCDE	-	-	2	-	-	100	-	-	569

Source : MESR - DGESIP/DGRI - SIES - SIREDO - Enquête "Ecoles doctorales"

3.4 Nationalité des docteurs

Tableau 3.4.1 : Effectifs de docteurs par nationalité

	ED n°206		ED de champ disciplinaire Sciences exactes				Toutes ED		
	2007-08	Évol.	2007-08	Évol.	2007-08	Évol.	2007-08	Évol.	
Total	-	-	48	-	-	3 055	-	-	12 800
France	-	-	26	-	-	1 808	-	-	8 235
Etranger	-	-	22	-	-	1 151	-	-	4 211
Europe	-	-	4	-	-	249	-	-	1 072
Afrique	-	-	4	-	-	421	-	-	1 512
Asie	-	-	13	-	-	356	-	-	1 152
Amérique	-	-	1	-	-	124	-	-	469
Océanie	-	-	-	-	-	1	-	-	6
Dont pays membres de l'UE 27	-	-	29	-	-	2 033	-	-	9 172
Dont pays signataires des accords de Bologne	-	-	30	-	-	2 067	-	-	9 332
Dont pays membres de l'OCDE	-	-	30	-	-	2 038	-	-	9 304
Non renseignée	-	-	-	-	-	96	-	-	354

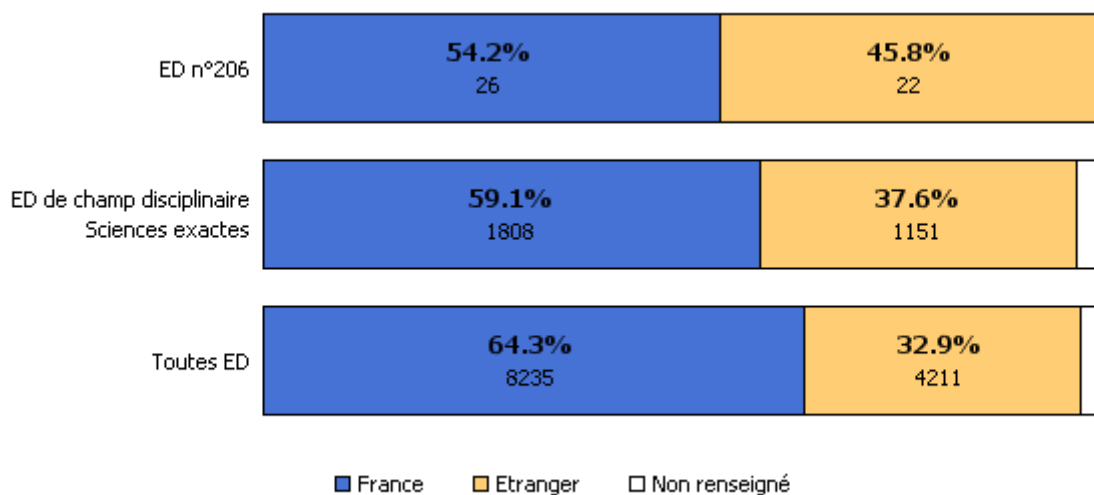
Source : MESR - DGESIP/DGRI - SIES - SIREDO - Enquête "Ecoles doctorales"

Tableau 3.4.2 : Répartition des docteurs par nationalité

	ED n°206		ED de champ disciplinaire Sciences exactes		Toutes ED	
	2007-08	Évol.	2007-08	Évol.	2007-08	Évol.
Total	-	-	100,0%	-	-	100,0%
France	-	-	54,2%	-	-	64,3%
Etranger	-	-	45,8%	-	-	32,9%
Europe	-	-	8,3%	-	-	8,4%
Afrique	-	-	8,3%	-	-	11,8%
Asie	-	-	27,1%	-	-	9,0%
Amérique	-	-	2,1%	-	-	3,7%
Océanie	-	-	-	-	-	0,0%
Dont pays membres de l'UE 27	-	-	60,4%	-	-	71,6%
Dont pays signataires des accords de Bologne	-	-	62,5%	-	-	72,8%
Dont pays membres de l'OCDE	-	-	62,5%	-	-	72,6%
Non renseignée	-	-	-	-	-	2,8%
Effectifs de référence	-	-	48	-	-	12 813

Source : MESR - DGESIP/DGRI - SIES - SIREDO - Enquête "Ecoles doctorales"

Graphique 3.4.3 : Répartition des docteurs par nationalité



Source : MESR - DGESIP/DGRI - SIES - SIREDO - Enquête "Ecoles doctorales"

Tableau 4.1.1	Financement des doctorants de première année	p.22
Graphique 4.1.2	Taux de financement	p.22
Tableau 4.2.1	Types de financements perçus pour la thèse en première année	p.23
Tableau 4.2.2	Répartition des financements perçus	p.23
Graphique 4.2.3	Répartition des types de financement	p.24
Graphique 4.2.4	Poids des types de financement	p.24
Tableau 4.3.1	Les types d'allocations de recherche allouées par le MESR	p.25

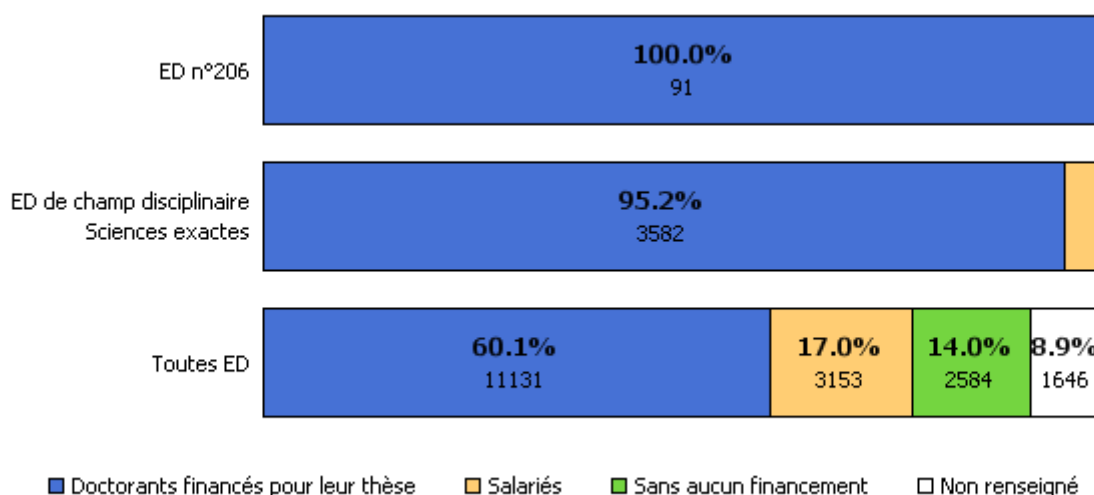
4.1 Taux de financement des thèses

Tableau 4.1.1 : Financement des doctorants de première année

	ED n°206		ED de champ disciplinaire Sciences exactes		Toutes ED				
	2008-09	Évol.	2008-09	Évol.	2008-09	Évol.			
Total	-	-	91	-	-	3 762	-	-	18 509
Doctorants financés pour leur thèse	-	-	91	-	-	3 582	-	-	11 131
Part des doctorants financés	-	-	100,0%	-	-	95,2%	-	-	60,1%
Doctorants non financés pour leur thèse	-	-	-	-	-	160	-	-	5 737
Part des doctorants non financés	-	-	-	-	-	4,3%	-	-	31,0%
Dont salariés	-	-	-	-	-	141	-	-	3 153
Dont sans aucun financement	-	-	-	-	-	19	-	-	2 584
Financement non renseigné	-	-	-	-	-	20	-	-	1 641
Part des financements non connus	-	-	-	-	-	0,5%	-	-	8,9%

Source : MESR - DGEISIP/DGRI - SIES - SIREDO - Enquête "Ecoles doctorales"

Graphique 4.1.2 : Taux de financement



Source : MESR - DGEISIP/DGRI - SIES - SIREDO - Enquête "Ecoles doctorales"

4.2 Types de financement

Les types de financement

Allocation d'un établissement d'enseignement supérieur hors MESR : Etablissements d'enseignement supérieur à divers statuts (EPSCP hors universités, EPA, écoles supérieures à statut de grand établissement)

Contrat de recherche : Contrat de rémunération du doctorant associé à une activité de valorisation de la recherche conduite entre un établissement d'enseignement supérieur et une entreprise.

Financement pour doctorants étrangers : Sont inclus :

- les doctorants français bénéficiant d'un financement de thèse dans le cadre d'un programme du ministère des affaires étrangères
- les doctorants étrangers sous statut "Boursier du gouvernement français" : Financement Egide et financement du ministère des affaires étrangères ou d'une ambassade (y compris les doctorants étrangers relevant d'un collège doctoral bi-national)
- les doctorants étrangers sous statut "Boursiers d'un gouvernement étranger" : financements de thèse relevant d'un ministère étranger ou du DAAD (Office d'échange universitaire allemand), du British council, etc
- les doctorants étrangers bénéficiaires d'un financement de thèse de l'Agence Universitaire de la Francophonie
- les doctorants bénéficiaires d'un financement relevant d'un programme de l'Union européenne ou d'un autre financement multilatéral

Allocation d'une entreprises : Hors financement d'une entreprise dans le cadre d'une convention CIFRE.

Tableau 4.2.1 : Types de financements perçus pour la thèse en première année

			ED n°206		ED de champ disciplinaire		Sciences exactes				Toutes ED	
	-	-	2008-09	Évol.	-	-	2008-09	Évol.	-	-	2008-09	Évol.
Doctorants financés pour leur thèse	-	-	91		-	-	3 582		-	-	11 131	
Allocation de recherche du MESR	-	-	20		-	-	1 135		-	-	3 901	
Contrat CIFRE	-	-	15		-	-	488		-	-	1 110	
Allocation d'un organisme de recherche	-	-	12		-	-	461		-	-	1 231	
Contrat de recherche	-	-	7		-	-	442		-	-	888	
Financement pour doctorant étranger	-	-	22		-	-	487		-	-	1 705	
Allocation des collectivités locales	-	-	8		-	-	250		-	-	1 010	
Allocation d'une entreprise	-	-	-		-	-	72		-	-	258	
Allocation d'une association	-	-	-		-	-	31		-	-	315	
Allocation d'un établissement d'enseignement supérieur hors MESR	-	-	-		-	-	114		-	-	309	
Allocation d'un ministère (hors MESR)	-	-	7		-	-	102		-	-	404	

Source : MESR - DGESIP/DGRI - SIES - SIREDO - Enquête "Ecoles doctorales"

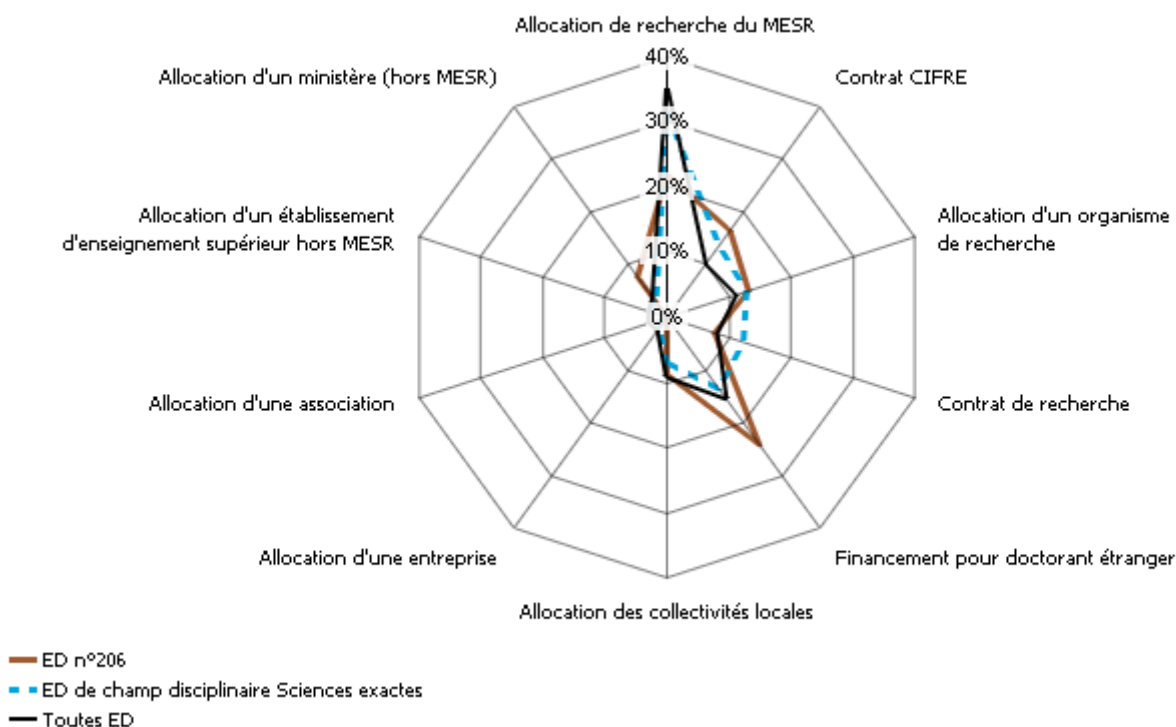
Tableau 4.2.2 : Répartition des financements perçus

			ED n°206		ED de champ disciplinaire		Sciences exactes				Toutes ED	
	-	-	2008-09	Évol.	-	-	2008-09	Évol.	-	-	2008-09	Évol.
Doctorants financés pour leur thèse	-	-	100,0%		-	-	100,0%		-	-	100,0%	
Allocation de recherche du MESR	-	-	22,0%		-	-	31,7%		-	-	35,0%	
Contrat CIFRE	-	-	16,5%		-	-	13,6%		-	-	10,0%	
Allocation d'un organisme de recherche	-	-	13,2%		-	-	12,9%		-	-	11,1%	
Contrat de recherche	-	-	7,7%		-	-	12,3%		-	-	8,0%	
Financement pour doctorant étranger	-	-	24,2%		-	-	13,6%		-	-	15,3%	
Allocation des collectivités locales	-	-	8,8%		-	-	7,0%		-	-	9,1%	
Allocation d'une entreprise	-	-	-		-	-	2,0%		-	-	2,3%	
Allocation d'une association	-	-	-		-	-	0,9%		-	-	2,8%	
Allocation d'un établissement d'enseignement supérieur hors MESR	-	-	-		-	-	3,2%		-	-	2,8%	
Allocation d'un ministère (hors MESR)	-	-	7,7%		-	-	2,8%		-	-	3,6%	
Effectifs de référence	-	-	91		-	-	3 582		-	-	11 131	

Source : MESR - DGESIP/DGRI - SIES - SIREDO - Enquête "Ecoles doctorales"

Graphique 4.2.3 : Répartition des types de financement

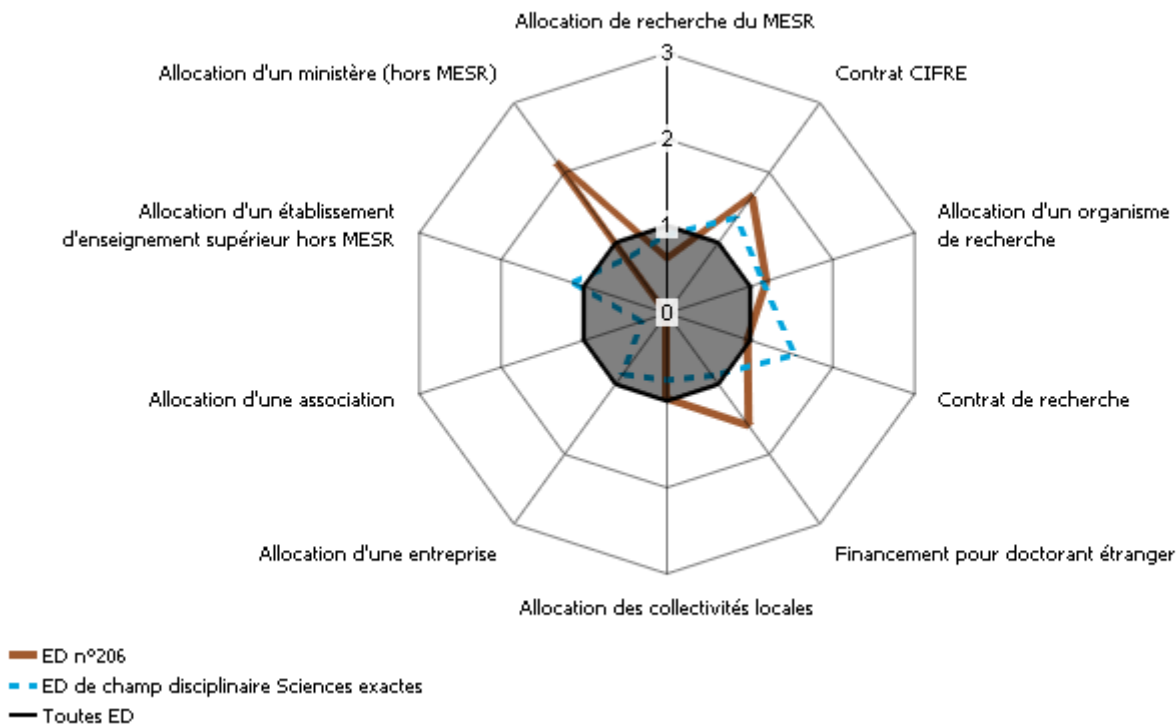
Répartition des types de financement : Pour chaque niveau (école doctorale, groupe disciplinaire et national), part de chaque type de financement dans le financement des doctorants pour leur thèse.



Source : MESR - DGESIP/DGRI - SIES - SIREDO - Enquête "Ecoles doctorales"

Graphique 4.2.4 : Poids des types de financement

Les indices de financement sont centrés autour de 1 ; Un indice de financement supérieur à 1 indique que le type de financement prédomine au sein de la structure relativement à la moyenne nationale.



Source : MESR - DGESIP/DGRI - SIES - SIREDO - Enquête "Ecoles doctorales"

4.3 Allocations de recherche du MESR

Allocations de recherche du MESR:

Le nombre d'allocations de recherche allouées par le MESR à l'école doctorale pour l'année 2008-2009 peut différer entre les tableaux 4.2.1 et 4.3.1 car les données proviennent d'une source différente; Le premier tableau faisant référence à des données déclaratives remontées par enquête, le deuxième faisant référence à une base de gestion individuelle des allocataires de recherche recrutés.

Allocations contractuelles

Elles comprennent les allocations de recherche attribuées par dotation contractualisée aux écoles doctorales directement ou indirectement par le biais des établissements.

Allocations couplées

Contingent d'allocations de recherche réservé aux anciens élèves des écoles normales supérieures ou de l'Ecole polytechnique qui préparent une thèse. Les bénéficiaires sont sélectionnés par les écoles normales supérieures et l'Ecole polytechnique.

Allocations fléchées

Allocations de recherche attribuées après expertise de dossier, sur critère du thème de recherche (pour les allocations fléchées sur thème prioritaire), sur critère d'ouverture (allocations internationales) ou bien par expertise générale (anciennes allocations dites de "deuxième session").

Tableau 4.3.1 : Les types d'allocations de recherche allouées par le MESR

	ED n°206				ED de champ disciplinaire Sciences exactes				Toutes ED			
	2004-05	2007-08	2008-09	Évol.	2004-05	2007-08	2008-09	Évol.	2004-05	2007-08	2008-09	Évol.
Total allocations du MESR	24	24	23	-4,2%	1 115	1 150	1 174	+5,3%	3 995	3 995	3 981	-0,4%
Allocations contractuelles	18	17	17	NS	799	809	844	+5,6%	3 005	2 882	2 903	-3,4%
Part des allocations contractuelles	75,0%	70,8%	73,9%	-1,1	71,7%	70,3%	71,9%	+0,2	75,2%	72,1%	72,9%	-2,3
Allocations couplées	4	4	3	NS	162	168	157	-3,1%	454	478	490	+7,9%
Part des allocations couplées	16,7%	16,7%	13,0%	-3,6	14,5%	14,6%	13,4%	-1,2	11,4%	12,0%	12,3%	+0,9
Allocations fléchées	2	3	3	NS	154	172	173	+12,3%	536	631	582	+8,6%
Part des allocations fléchées	8,3%	12,5%	13,0%	+4,7	13,8%	15,0%	14,7%	+0,9	13,4%	15,8%	14,6%	+1,2
Dont allocations internationales	-	-	-		1	8	10	NS	15	22	33	+120,0%
Autres	-	-	-		-	1	-		-	4	6	

Source : MESR - DGESIP/DGRI - SIES - SIREDO - Allocations - Évolution : entre 2004-05 et 2008-09

Soutenances de thèse et poursuite en post-doctorat

Tableau 5.1.1	Effectifs de docteurs par discipline	p.28
Tableau 5.1.2	Répartition des effectifs de docteurs par discipline	p.28
Graphique 5.1.3	Répartition des effectifs de docteurs par discipline	p.29
Tableau 5.2.1	Effectifs de diplômés selon la durée de leur thèse	p.29
Graphique 5.2.2	Durée comparative des thèses	p.30
Tableau 5.3.1	Diplômés de l'année passée en post-doctorat	p.30
Tableau 5.3.2	Post-doctorats contractés par lieu géographique	p.30
Graphique 5.3.3	Post-doctorats contractés par lieu géographique	p.31

5.1 Doctorats obtenus par discipline

Tableau 5.1.1 : Effectifs de docteurs par discipline

	ED n°206		ED de champ disciplinaire		Sciences exactes		Toutes ED					
	-	-	2007-08	Évol.	-	-	2007-08	Évol.				
Total de référence	-	-	48		-	-	3 055		-	-	12 800	
Total déclaré dans les structures	-	-	61		-	-	3 069		-	-	12 834	
Sciences exactes	-	-	61		-	-	2 937		-	-	5 329	
Mathématiques et leurs interactions	-	-	-		-	-	269		-	-	398	
Sciences et technologies de l'information et de la communication	-	-	-		-	-	1 081		-	-	1 669	
Sciences pour l'ingénieur	-	-	8		-	-	559		-	-	1 149	
Physique	-	-	1		-	-	348		-	-	526	
Chimie	-	-	48		-	-	501		-	-	1 021	
Sciences de la terre et de l'univers, espace	-	-	4		-	-	179		-	-	566	
Sciences du vivant	-	-	-		-	-	31		-	-	2 510	
Biologie, médecine et santé	-	-	-		-	-	21		-	-	1 886	
Sciences agronomiques et écologiques	-	-	-		-	-	10		-	-	624	
Sciences humaines et sociales	-	-	-		-	-	6		-	-	4 557	
Sciences humaines et humanités	-	-	-		-	-	5		-	-	2 627	
Sciences de la société	-	-	-		-	-	1		-	-	1 930	
Discipline indéterminée	-	-	NC		-	-	81		-	-	404	

Source : MESR - DGESIP/DGRI - SIES - SIREDO - Enquête "Ecoles doctorales"

Remarque: Il existe une incohérence entre les effectifs de référence de l'école doctorale et les effectifs déclarés par structure d'accueil, ces derniers étant plus nombreux. Se reporter à la note de lecture en page 3.

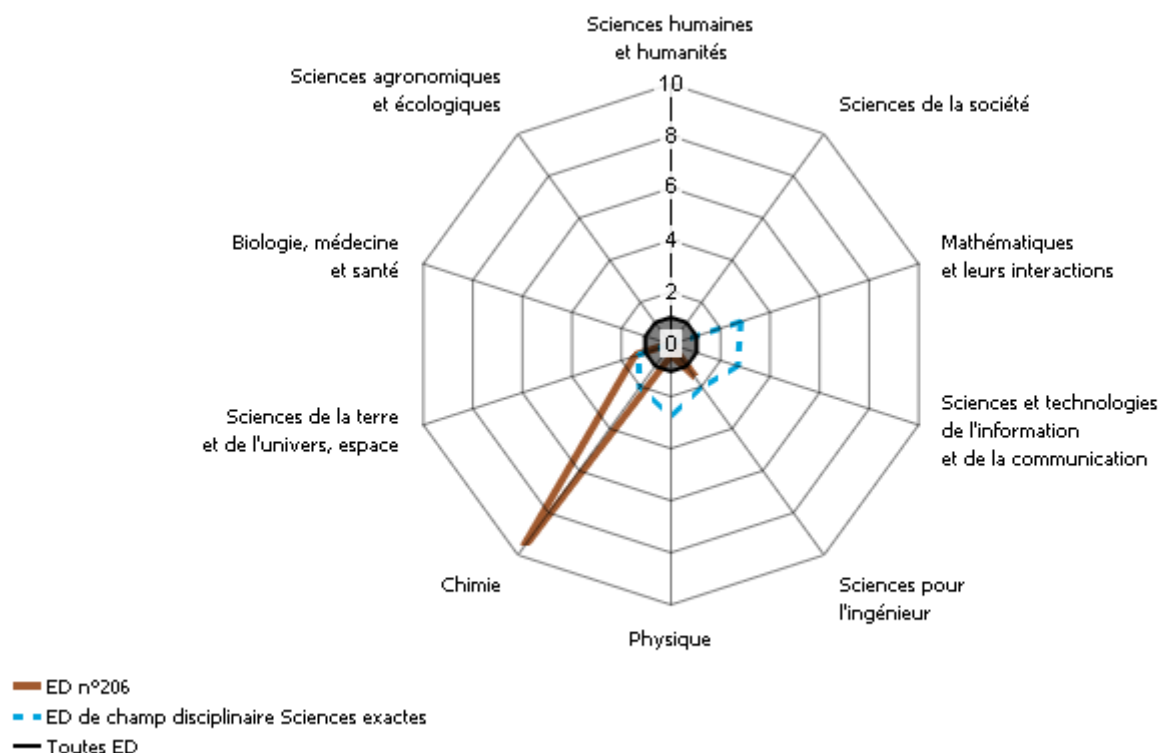
Tableau 5.1.2 : Répartition des effectifs de docteurs par discipline

	ED n°206		ED de champ disciplinaire		Sciences exactes		Toutes ED					
	-	-	2007-08	Évol.	-	-	2007-08	Évol.				
Total déclaré dans les structures	-	-	100,0%		-	-	100,0%		-	-	100,0%	
Sciences exactes	-	-	100,0%		-	-	95,7%		-	-	41,5%	
Mathématiques et leurs interactions	-	-	-		-	-	8,8%		-	-	3,1%	
Sciences et technologies de l'information et de la communication	-	-	-		-	-	35,2%		-	-	13,0%	
Sciences pour l'ingénieur	-	-	13,1%		-	-	18,2%		-	-	9,0%	
Physique	-	-	1,6%		-	-	11,3%		-	-	4,1%	
Chimie	-	-	78,7%		-	-	16,3%		-	-	8,0%	
Sciences de la terre et de l'univers, espace	-	-	6,6%		-	-	5,8%		-	-	4,4%	
Sciences du vivant	-	-	-		-	-	1,0%		-	-	19,6%	
Biologie, médecine et santé	-	-	-		-	-	0,7%		-	-	14,7%	
Sciences agronomiques et écologiques	-	-	-		-	-	0,3%		-	-	4,9%	
Sciences humaines et sociales	-	-	-		-	-	0,2%		-	-	35,5%	
Sciences humaines et humanités	-	-	-		-	-	0,2%		-	-	20,5%	
Sciences de la société	-	-	-		-	-	0,0%		-	-	15,0%	
Discipline indéterminée	-	-	-		-	-	2,6%		-	-	3,1%	
Effectifs de référence	-	-	61		-	-	3 069		-	-	12 834	

Source : MESR - DGESIP/DGRI - SIES - SIREDO - Enquête "Ecoles doctorales"

Graphique 5.1.3 : Répartition des effectifs de docteurs par discipline

Les indices de spécialisation sont centrés autour de 1 ; Un indice de spécialisation supérieur (respectivement inférieur) à 1 indique une spécialisation (respectivement sous-spécialisation) supérieure (respectivement inférieure) à la moyenne nationale dans la discipline considérée.



Source : MESR - DGESIP/DGRI - SIES - SIREDO - Enquête "Ecoles doctorales"

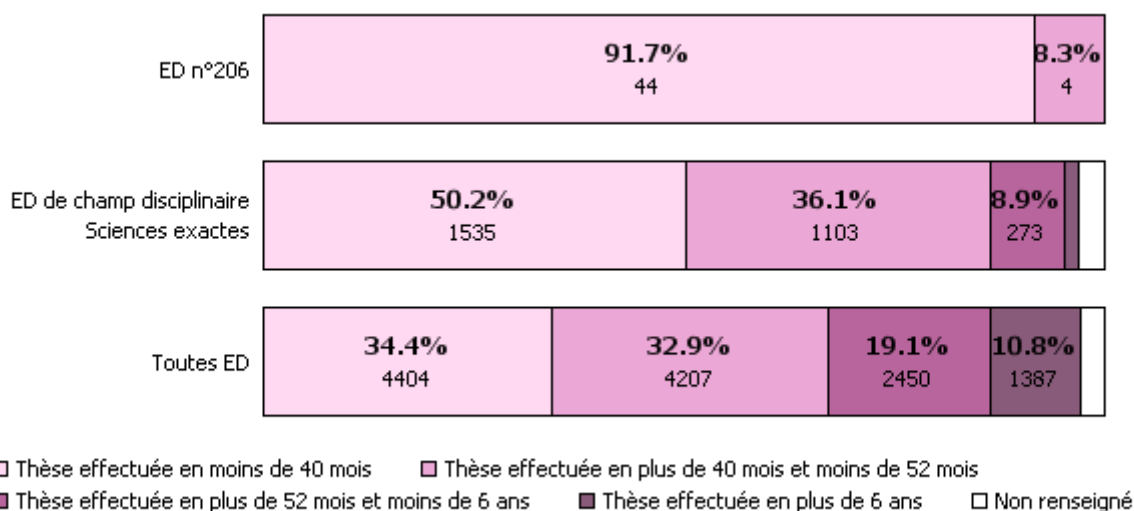
5.2 Durée des thèses

Tableau 5.2.1 : Effectifs de diplômés selon la durée de leur thèse

	ED n°206		ED de champ disciplinaire Sciences exactes		Toutes ED		
	2007-08	Évol.	2007-08	Évol.	2007-08	Évol.	
Total	-	-	48	-	3 055	-	12 800
Thèse effectuée en moins de 40 mois	-	-	44	-	1 535	-	4 404
Thèse effectuée en plus de 40 mois et moins de 52 mois	-	-	4	-	1 103	-	4 207
Thèse effectuée en plus de 52 mois et moins de 6 ans	-	-	-	-	273	-	2 450
Thèse effectuée en plus de 6 ans	-	-	-	-	47	-	1 387
Taux de soutenances en moins de 40 mois	-	-	91,7%	-	50,2%	-	34,4%
Taux de soutenances en moins de 52 mois	-	-	100,0%	-	86,4%	-	67,3%
Non renseigné	-	-	-	-	97	-	352

Source : MESR - DGESIP/DGRI - SIES - SIREDO - Enquête "Ecoles doctorales"

Graphique 5.2.2 : Durée comparative des thèses



Source : MESR - DGESIP/DGRI - SIES - SIREDO - Enquête "Ecoles doctorales"

5.3 Poursuites en post-doctorat

Contrat post-doctoral :

Contrat destiné à un jeune chercheur docteur accueilli dans un laboratoire dans le cadre d'un contrat à durée déterminée, sur la base d'un projet scientifique. Les contrats d'ATER ne sont pas comptabilisés dans les post-doctorats.

Tableau 5.3.1 : Diplômés de l'année passée en post-doctorat

	ED n°206		ED de champ disciplinaire Sciences exactes		Toutes ED		
	2007-08	Évol.	2007-08	Évol.	2007-08	Évol.	
Total docteurs	-	-	48	-	3 055	-	12 800
Total post-doctorats	-	-	28	-	858	-	2 930
Part des post-doctorats	-	-	58,3%	-	28,1%	-	22,9%

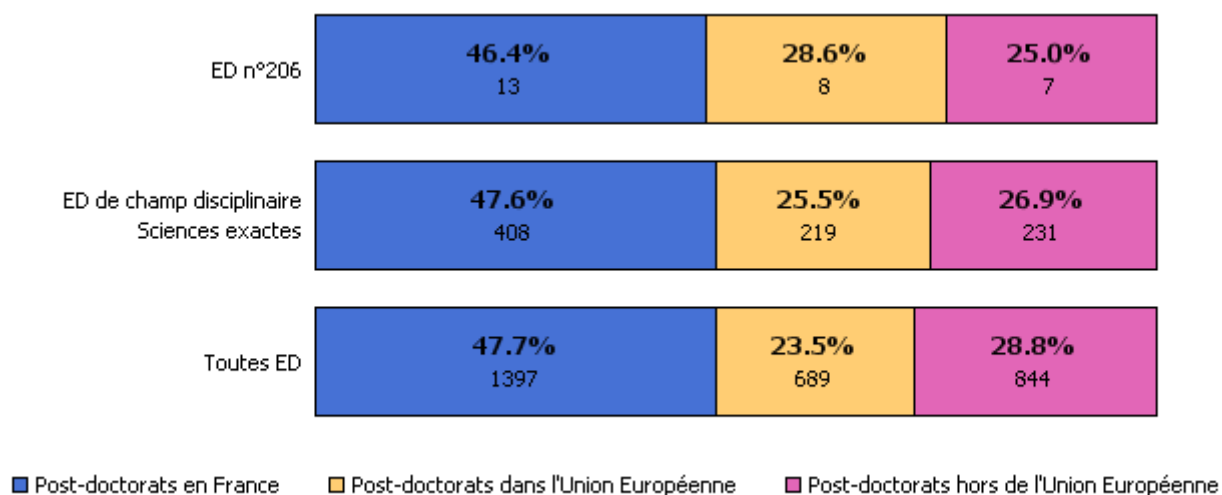
Source : MESR - DGESIP/DGRI - SIES - SIREDO - Enquête "Ecoles doctorales"

Tableau 5.3.2 : Post-doctorats contractés par lieu géographique

	ED n°206		ED de champ disciplinaire Sciences exactes		Toutes ED		
	2007-08	Évol.	2007-08	Évol.	2007-08	Évol.	
Total post-doctorats	-	-	28	-	858	-	2 930
Post-doctorats en France	-	-	13	-	408	-	1 397
Part des post-doctorats en France	-	-	46,4%	-	47,6%	-	47,7%
Post-doctorats dans l'Union Européenne	-	-	8	-	219	-	689
Part des post-doctorats dans l'Union Européenne	-	-	28,6%	-	25,5%	-	23,5%
Post-doctorats hors de l'Union Européenne	-	-	7	-	231	-	844
Part des post-doctorats hors de l'Union Européenne	-	-	25,0%	-	26,9%	-	28,8%

Source : MESR - DGESIP/DGRI - SIES - SIREDO - Enquête "Ecoles doctorales"

Graphique 5.3.3 : Post-doctorats contractés par lieu géographique



Source : MESR - DGESIP/DGRI - SIES - SIREDO - Enquête "Ecoles doctorales"

Table des tableaux

Tableau 2.1.1 : Effectifs de doctorants par discipline	p.10
Tableau 2.1.2 : Répartition des effectifs de doctorants de première année par discipline	p.11
Tableau 2.1.3 : Répartition des effectifs de doctorants par discipline	p.11
Tableau 2.2.1 : Effectifs de doctorants par sexe	p.12
Tableau 3.1.1 : Doctorants en première année selon l'origine géographique du diplôme à l'inscription.....	p.16
Tableau 3.1.2 : Répartition des doctorants de première année selon l'origine géographique du diplôme à l'inscription.....	p.17
Tableau 3.2.1 : Doctorants en première année selon le type de diplôme à l'inscription.....	p.18
Tableau 3.2.2 : Répartition des doctorants de première année selon le type de diplôme à l'inscription	p.18
Tableau 3.3.1 : Doctorants de première année effectuant leur thèse en cotutelle internationale selon la zone géographique du pays partenaire	p.19
Tableau 3.4.1 : Effectifs de docteurs par nationalité	p.19
Tableau 3.4.2 : Répartition des docteurs par nationalité.....	p.20
Tableau 4.1.1 : Financement des doctorants de première année	p.22
Tableau 4.2.1 : Types de financements perçus pour la thèse en première année.....	p.23
Tableau 4.2.2 : Répartition des financements perçus.....	p.23
Tableau 4.3.1 : Les types d'allocations de recherche allouées par le MESR.....	p.25
Tableau 5.1.1 : Effectifs de docteurs par discipline	p.28
Tableau 5.1.2 : Répartition des effectifs de docteurs par discipline	p.28
Tableau 5.2.1 : Effectifs de diplômés selon la durée de leur thèse	p.29
Tableau 5.3.1 : Diplômés de l'année passée en post-doctorat	p.30
Tableau 5.3.2 : Post-doctorats contractés par lieu géographique	p.30

Table des graphiques

Graphique 2.1.4 : Répartition des effectifs de doctorants par discipline	p.12
Graphique 2.2.2 : Répartition par sexe des doctorants	p.13
Graphique 3.1.3 : Répartition des doctorants de première année selon l'origine géographique du diplôme à l'inscription	p.17
Graphique 3.4.3 : Répartition des docteurs par nationalité	p.20
Graphique 4.1.2 : Taux de financement	p.22
Graphique 4.2.3 : Répartition des types de financement.....	p.24
Graphique 4.2.4 : Poids des types de financement	p.24
Graphique 5.1.3 : Répartition des effectifs de docteurs par discipline.....	p.29
Graphique 5.2.2 : Durée comparative des thèses.....	p.30
Graphique 5.3.3 : Post-doctorats contractés par lieu géographique.....	p.31

Agrégats

Les écoles doctorales composant l'agrégat "ED de champ disciplinaire Sciences exactes" :

ED n°34 Matériaux de Lyon, ED n°37 "Sciences physiques pour l'ingénieur et microtechniques", ED n°39 de mathématiques et informatique de Bordeaux, ED n°52 "Physique et astrophysique de Lyon (PHAST)", ED n°70 "Sciences pour l'ingénieur", ED n°72 "Sciences pour l'ingénieur (SPI)", ED n°77 "Informatique - Automatique - Electronique - Electrotechnique - Mathématiques", ED n°84 "Sciences et technologies de l'information et de la communication", ED n°89 "Sciences pour l'ingénieur et aéronautique", ED n°107 "Physique de la région parisienne", ED n°109 "Sciences de la terre", ED n°127 "Astronomie et astrophysique d'Ile de France", ED n°130 "Informatique, télécommunications et électronique", ED n°142 "Mathématiques de la région Paris - Sud", ED n°143 "Dynamique et physicochimie de la terre et des planètes", ED n°149 "Carnot", ED n°166 "Information, structures et systèmes (I2S)", ED n°178 "Sciences fondamentales", ED n°181 "Structure, informations, matière et matériaux", ED n°182 "Physique et chimie-physique", ED n°206 de chimie (chimie, procédés, environnement), ED n°209 des sciences physiques et de l'ingénieur, ED n°217 "Mathématiques, sciences et technologies de l'information, informatique", ED n°220 "Electronique, électrotechnique, automatique, traitement du signal", ED n°222 "Sciences chimiques", ED n°269 "Mathématiques, sciences de l'information et de l'ingénieur", ED n°288 "Ondes et matière", ED n°309 "Systèmes", ED n°351 "Sciences physiques, mathématiques et de l'information pour l'ingénieur", ED n°353 "Sciences pour l'ingénieur : mécanique, physique, micro et nanoélectronique", ED n°359 "Mathématiques, télécommunications, informatique, signal, systèmes, électronique (MATISSE)", ED n°364 "Sciences fondamentales et appliquées", ED n°386 "Sciences mathématiques de Paris centre", ED n°388 "Chimie physique et chimie analytique de Paris centre", ED n°389 "La physique de la particule au solide, modèles et expériences", ED n°390 "Génie des procédés et haute technologie (chimie et énergétique)", ED n°391 "Sciences mécaniques, acoustique et électronique de Paris", ED n°397 "Physique et chimie des matériaux", ED n°398 "Géosciences et ressources naturelles", ED n°404 "Physique macroscopique", ED n°406 "Chimie moléculaire", ED n°409 "Energie mécanique matériaux", ED n°412 "Lorraine de chimie et physique moléculaires", ED n°413 "Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement", ED n°421 "Rayonnements et environnement", ED n°427 "Informatique", ED n°430 "Matériaux, ouvrages, durabilité, environnement et structures", ED n°440 "Matière, milieux réactifs et méthodes de la modélisation", ED n°459 "Sciences chimiques", ED n°468 "Mécanique, énergétique, génie civil, procédés (MEGEP)", ED n°470 "Chimie de Paris-Sud", ED n°475 "Mathématiques-Informatique-Télécommunications de Toulouse (MITT)", ED n°482 "Sciences de la matière", ED n°494 "Jean-Henri Lambert", ED n°500 "Matière, molécules, matériaux en Pays de Loire - 3MPL", ED n°503 "Sciences et technologies de l'information et de mathématiques STIM", ED n°510 "IMEP2 : Ingénierie - Matériaux - Mécanique - Environnement - Energétique - Procédés - Production", ED n°511 "Sciences et ingénierie", ED n°512 en informatique et mathématiques de Lyon

Nomenclature disciplinaire utilisée

Champ disciplinaire	Discipline scientifique pédagogique et technique (DSPT)
Sciences humaines et sociales	DS 6 : Sciences humaines et humanités
	DS 7 : Sciences de la société
Sciences exactes	DS 1 : Mathématiques et leurs interactions
	DS 2 : Physique
	DS 3 : Sciences de la terre et de l'univers, espace
	DS 4 : Chimie
	DS 8 : Sciences pour l'ingénieur
Sciences du vivant	DS 9 : Sciences et technologies de l'information et de la communication
	DS 5 : Biologie, médecine et santé
	DS 10 : Sciences agronomiques et écologiques

Sigles des établissements et organismes

Sigle utilisé	Libellé long de l'établissement ou organisme
AFSSA	Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments - AFSSA
Agrocampus Ouest	Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage - Agrocampus Ouest
AgroParisTech	Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement - AgroParisTech
APHP	Assistance Publique des Hôpitaux de Paris - APHP
CEA	Commissariat à l'Energie Atomique - CEA
CEE	Centre d'Etude de l'Emploi - CEE
Centre René-Huguenin	Centre régional de lutte contre le cancer - Centre René-Huguenin
CERN	Centre Européen de Recherche Nucléaire - CERN
CHR-CHU	Centre Hospitalier Régional ou Universitaire
CHU Amiens	Centre Hospitalo-universitaire Amiens - CHU Amiens
CHU Bichat-Beaujon	Centre Hospitalo-universitaire Bichat-Beaujon - CHU Bichat-Beaujon
CHU Grenoble	Centre Hospitalo-universitaire de Grenoble - CHU Grenoble
CIRAD	Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
CIRC	Centre International de Recherche sur le Cancer - CIRC
CLS	Collecte Localisation Satellites - CLS
CNAM	Conservatoire National des Arts et Métiers - CNAM
CNES	Centre National d'Etude Spatiales - CNES
CNRS	Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS
CRP santé Luxembourg	Centre de Recherche Publique santé Luxembourg -CRP santé Luxembourg
CRSSA	Centre de Recherche du Service de Santé des Armées - CRSSA
CSTB	Centre Scientifique et Technique du Bâtiment - CSTB
EC Lille	École Centrale de Lille - EC Lille
EC Lyon	École Centrale de Lyon - EC Lyon
EC Marseille	École Centrale de Marseille - EC Marseille
EC Nantes	École Centrale de Nantes - EC Nantes
EC Paris	École Centrale Paris - EC Paris
EFS	Etablissement Français du Sang - EFS
EHESP	Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique - EHESP
EHESS	Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales - EHESS
ENAC	École Nationale de l'Aviation Civile - ENAC
ENESAD	Etablissement National d'Enseignement Supérieur Agronomique Dijon - ENESAD
ENFA Toulouse	École Nationale de Formation Agronomique de Toulouse-Auzeville - ENFA Toulouse
ENGEES	École Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg - ENGEES
ENI Brest	École Nationale d'Ingénieurs de Brest - ENI Brest
ENI Metz	École Nationale d'Ingénieurs de Metz - ENI Metz
ENI Saint-Etienne	École Nationale d'Ingénieurs de Saint-Étienne - ENI St-Etienne
ENI Tarbes	École Nationale d'Ingénieurs de Tarbes - ENI Tarbes
ENITA Clermont	École Nationale d'Ingénieurs des Travaux Agricoles de Clermont-Ferrand - ENITA Clermont

Indicateurs de la formation doctorale - Ecole doctorale n°206 Ecole doctorale de chimie (chimie, procédés, environnement)

Sigle utilisé	Libellé long de l'établissement ou organisme
ENITAB	École Nationale d'Ingénieurs des Travaux Agricoles de Bordeaux - ENITAB
ENITIAA	École Nationale d'Ingénieurs des Techniques des Industries Agro-alimentaires - ENITIAA
ENPC	École des Ponts ParisTech
ENS Cachan	École Normale Supérieure de Cachan - ENS Cachan
ENS LSH Lyon	École Normale Supérieure Lettres et Sciences Humaines de Lyon - ENS LSH Lyon
ENS Lyon (sciences)	École Normale Supérieure de Lyon (sciences) - ENS Lyon
ENS ULM	École Normale Supérieure - ENS ULM
ENS2M Besançon	École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques Besançon - ENS2M
ENSA Grenoble	École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble - ENSA Grenoble
ENSA Lyon	École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon - ENSA Lyon
ENSA Marseille	École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille - ENSA Marseille
ENSA Toulouse	École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse - ENSA Toulouse
ENSAIT	École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles - ENSAIT
ENSAM	École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers - ENSAM
ENSAP Bordeaux	Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux - ENSAP Bordeaux
ENSAPLV	École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette - ENSAPLV
ENSAPM	Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Malaquais - ENSAPM
ENSAT	Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse - ENSAT
ENSC Clermont-Ferrand	École Nationale Supérieure de Chimie de Clermont-Ferrand - ENSC Clermont-Ferrand
ENSC Lille	École Nationale Supérieure de Chimie de Lille - ENSC Lille
ENSC Montpellier	École Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier - ENSC Montpellier
ENSC Paris	École Nationale Supérieure de Chimie de Paris - ENSC Paris
ENSC Rennes	École Nationale Supérieure de Chimie de Rennes - ENSC Rennes
ENSCI Limoges	École Nationale Supérieure de Céramique Industrielle de Limoges - ENSCI Limoges
ENSCPB	École Nationale Supérieure de Chimie et de Physique de Bordeaux - ENSCPB
ENSEA	École Nationale Supérieure de l'Électronique et de ses Applications - ENSEA
ENSEIRB	École Nationale Supérieure d'Électronique, Informatique et Radiocommunications de Bordeaux - ENSEIRB
ENSG	École Nationale des Sciences Géographiques - ENSG
ENSI Bourges	École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Bourges - ENSI Bourges
ENSI Caen	École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Caen - ENSI Caen
ENSIETA	École Nationale Supérieure des Ingénieurs des Études et Techniques d'Armement - ENSIETA
ENSM ST-ETIENNE	École Nationale Supérieure des Mines de Saint-Étienne - ENSM Saint-Étienne
ENSMA Poitiers	École Nationale Supérieure de Mécanique et d'Aérotechnique de Poitiers - ENSMA Poitiers
ENSP	École Nationale Supérieure du Paysage - ENSP
ENSSIB	École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques - ENSSIB
ENSTA	École Nationale Supérieure des Techniques Avancées - ENSTA
ENSTIM Alès	École des Mines d'Alès - ENSTIM Alès
ENSTIM Nantes	École des Mines de Nantes - ENSTIM Nantes
ENSTIMAC	École des Mines d'Albi-Carmaux - ENSTIMAC
ENTPE	École Nationale des Travaux Publics de l'Etat - ENTPE
ENVA	Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort - ENVA
ENVL	École Nationale Vétérinaire de Lyon - ENVL
ENVN	École Nationale Vétérinaire de Nantes - ENVN
ENVT	Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse - ENVT
EPHE	École Pratique des Hautes Etudes - EPHE
ESB	École Supérieure du Bois - ESB
ESCOM	École Supérieure de Chimie Organique et Minérale - ESCOM
ESIEE	École Supérieure d'Ingénieurs en Électronique et Électrotechnique - ESIEE
ESPCI Paris	École Supérieure de Physique et de Chimie Industrielles Paris - ESPCI
IAE Paris	Institut d'Administration des Entreprises de Paris - IAE Paris
IEP Aix en Provence	Instituts d'études politiques d'Aix-en-Provence - IEP Aix-en-Provence
IEP Bordeaux	Instituts d'études politiques de Bordeaux - IEP Bordeaux
IEP Grenoble	Instituts d'études politiques de Grenoble - IEP Grenoble
IEP Lille	Instituts d'études politiques de Lille - IEP Lille
IEP Lyon	Instituts d'études politiques de Lyon - IEP Lyon
IEP Rennes	Instituts d'études politiques de Rennes - IEP Rennes

Indicateurs de la formation doctorale - Ecole doctorale n°206 Ecole doctorale de chimie (chimie, procédés, environnement)

Sigle utilisé	Libellé long de l'établissement ou organisme
IEP Toulouse	Instituts d'études politiques de Toulouse - IEP Toulouse
IFMA	Institut Français de Mécanique Avancée - IFMA
IFP	Institut Français du Pétrole - IFP
IFREMER	Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer - IFREMER
IGN	Institut Géographique National - IGN
IHES	Institut des Hautes Etudes Scientifiques - IHES
IMTSSA	Institut de Médecine Tropicale du Service de Santé des Armées - IMTSSA
INALCO	Institut National des Langues et Civilisations Orientales - INALCO
INED	Institut National d'Etudes Démographiques - INED
INERIS	Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques - INERIS
INHA	Institut National d'Histoire de l'Art - INHA
INPT	Institut National Polytechnique de Toulouse - INP Toulouse
INRA	Institut National de la Recherche en Agronomie - INRA
INRAP	Institut National de Recherches Archéologiques Préventives - INRAP
INRETS	Institut National de Recherche sur les Transports - INRETS
INRIA	Institut National de la Recherche en Informatique et Automatique -INRIA
INRP	Institut National de Recherche Pédagogique - INRP
INSA Lyon	Institut National des Sciences Appliquées de Lyon - INSA Lyon
INSA Rennes	Institut National des Sciences Appliquées de Rennes - INSA Rennes
INSA Rouen	Institut National des Sciences Appliquées de Rouen - INSA
INSA Strasbourg	Institut National des Sciences Appliquées de Strasbourg - INSA Strasbourg
INSA Toulouse	Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse - INSA Toulouse
INSERM	Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale - INSERM
INSTN	Institut national des Sciences et Techniques Nucléaires - INSTN
INTS	Institut National de Transfusion Sanguine - INTS
INVS	Institut de Veille Sanitaire - INVS
IPG	Institut de Physique du Globe de Paris - IPG
IRCAM	Institut de Recherche et Coordination Acoustique/Musique - IRCAM
IRD	Institut de Recherche sur le Développement - IRD
IRSN	Institut de Radioprotection et de Sureté Nucléaire - IRSN
ISAE	Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace - ISAE
ISAMOR	Institut des Sciences Agro-alimentaires et du Monde Rural - ISAMOR
ISARA	Institut Supérieur d'Agriculture et d'Agroalimentaire Rhône-Alpes - ISARA
ISMEP	Institut Supérieur de Mécanique de Paris - ISMEP
IUFM Bordeaux	Institut Universitaire de Formation des Maîtres - Bordeaux
IUFM Clermont-Ferrand	Institut Universitaire de Formation des Maîtres - Clermont-Ferrand
IUFM Grenoble	Institut Universitaire de Formation des Maîtres - Grenoble
IUFM Lille	Institut Universitaire de Formation des Maîtres - Lille
IUFM Lyon	Institut Universitaire de Formation des Maîtres - Lyon
IUFM Montpellier	Institut Universitaire de Formation des Maîtres - Montpellier
IUFM Nice	Institut Universitaire de Formation des Maîtres - Nice
IUFM Strasbourg	Institut Universitaire de Formation des Maîtres - Strasbourg
IUFM Versailles	Institut Universitaire de Formation des Maîtres - Versailles
IUT Quimper	Institut Universitaire de Technologie de Quimper
LaSalle Beauvais	Institut Polytechnique LaSalle Beauvais
LCPC	Laboratoire Central des Ponts et Chaussées
London Research Institute	Cancer Research UK London Research Institute - LRI
Mines ParisTech	École Nationale Supérieure des Mines - Mines ParisTech
MNHN	Muséum national d'histoire naturel - MNHN
Montpellier SupAgro	Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques de Montpellier - Montpellier SupAgro
MSH Paris	Maison des sciences de l'homme - MSH
ONERA	Office National d'Etudes et de Recherches Aérospatiales - ONERA
PRES Université Paris-Est	Pôle de recherche et d'enseignement supérieur Université Paris-Est
Sciences Po Paris	Institut d'études politiques de Paris - Sciences po
SUPELEC	École Supérieure d'Électricité - SUPELEC
TELECOM ParisTech	École Nationale Supérieure des Télécommunications - TELECOM ParisTech

Sources

Répertoire des structures de recherche	Le répertoire national des structures de recherche a pour vocation de recenser l'ensemble des structures de la recherche publique déclarées par les universités, les grandes écoles ou les organismes de recherche. C'est un référentiel qui permet de mettre en correspondance les informations sur une même structure résidant dans les différents systèmes d'information du ministère ou des établissements. Ce répertoire est sous la responsabilité de la Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle et de la Direction générale pour la recherche et l'innovation (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche).
SIREDO	Système d'Information sur la Recherche et les Etudes DOctorales. Ce système d'information assure entre autres les opérations d'accréditation des écoles doctorales et de reconnaissance d'unités de recherche, l'attribution des primes d'excellence scientifique (PES), la gestion de l'enquête sur les écoles doctorales ainsi que l'attribution de contrats doctoraux jusqu'en 2009. SIREDO est sous la responsabilité de la Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle et de la Direction générale pour la recherche et l'innovation (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche).
SIREDO - Allocations	La partie "allocations" de SIREDO donne de l'information sur l'attribution des quelques 4 000 allocations de recherche annuelles et le suivi du recrutement des allocataires de recherche dans son intégralité jusqu'en 2008. La base de données "allocations" de SIREDO garde donc mémoire de façon individuelle de tous les allocataires de recherche recrutés entre 1994 et 2008. En 2009, les allocations de recherche sont remplacées par les contrats doctoraux et la charge de leur attribution est transmise aux établissements. Seule l'attribution de contrats doctoraux fléchés sur des projets de recherche internationaux ou à thématique prioritaire reste sous la responsabilité directe du MESR et garde une trace dans la base de gestion "allocations" de SIREDO.
SIREDO - Annuaire des écoles doctorales et des unités de recherche	L'annuaire des écoles doctorales et des unités de recherche est l'annuaire officiel en ligne à l'adresse : http://appliweb.dgri.education.fr/annuaire/ed_ur.htm . Cet annuaire répertorie toutes les écoles doctorales ainsi que les unités de recherche contractualisées par le MESR qui sont en cours de contrat. Il s'appuie sur les informations provenant des dossiers d'accréditation dans SIREDO.
SIREDO - Enquête "Ecoles doctorales"	L'enquête sur les écoles doctorales est une enquête annuelle, existant depuis 1999, qui recense les doctorants et les docteurs par école doctorale et structure d'accueil (laboratoire de recherche) du doctorant. Cette remontée s'effectue en ligne par une saisie des écoles doctorales, par le biais d'une application en lien avec le référentiel des unités de recherche de SIREDO. L'enquête sur les écoles doctorales renseigne le type et l'origine des derniers diplômes obtenus avant l'inscription en première année de doctorat, les types de financement des thèses et les doctorants en cotutelle internationale concernant les inscrits en première année. Elle recense également, pour les diplômés d'une année universitaire les durées de thèse, la nationalité des docteurs ainsi que les poursuites en post-doctorat après la thèse. En 2009, cette enquête a permis de recenser toute la population de doctorants (année universitaire 2008-2009) et de docteurs (année universitaire 2007-2008), à l'exception des effectifs de Rennes 2 sur les ED 506 et 507, de ceux de la Nouvelle-Calédonie sur l'ED 469, des docteurs de l'ENS Chimie de Montpellier sur l'ED 459 et des docteurs de l'ED 493, faute de remontée de la part des ED ou établissements concernés. Cette enquête est sous la responsabilité de la Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle et de la Direction générale pour la recherche et l'innovation (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche).

